VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grande Vente

—DE—

PROPRIETES FONCIERES

Dans une Bonne Localité,

—COMPRENANT LA—

"Laiterie Canterou"

Etablie de longue date

—ET—

PROPRIETE RESIDENCE

Avec ilet de terre contigue et lots de terre à bâtir de choix

Sur l'avenue Bienville et les rues Douane, Génois, Télémaque et Cortez.

A proximité des chars de la rue du Canal et près des splendides résidences du Colonel Albert Paul, La Place, Tannetel, Walker et autres,

Dans un district grandissant rapidement.

TROIS SPLENDIDES

LOTS A BATIR

Sur l'avenue Galvez,

Entre la rue du Canal et l'avenue Cleveland, à proximité du centre des affaires.

—ET—

Onze Lots de Choix

—DANS LE—

TROISIÈME DISTRICT.

Succession de Pierre N. Canterou.

No 50,695—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE. — Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau 832 rue Commune—MARDI, 15 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera positivement vendu aux enchères publiques, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile, de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 5 novembre 1896 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée, les propriétés de très grande valeur suivantes, à savoir—

1° Les deux splendides lots de terre à bâtir, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue du Canal, les rues Gasquet, anciennement Jackson, Galvez et Miro, désignés par les Nos 7 et 8 de l'ilet No 34 sur un plan par A. D'Hémécourt, voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cavillier, ancien notaire. Lesdits lots se joignent et mesurent chacun vingt-sept (27) pieds de face à la rue Galvez, vingt-huit (28) pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du fond, qui traverse obliquement, leur profondeur étant de cent cinquante trois (153) pieds deux (2) pouces trois (3) lignes sur la ligne de division entre chacun, cent soixante trois (163) pieds sur la ligne de côté du No 8, la plus rapprochée de la rue Gasquet, cent quarante trois (143) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes sur le côté du lot No 7, le plus près de l'avenue du Canal.

2° Ce grand beau lot de terre qui y touche, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Canal et les rues Gasquet [anciennement Jackson], Galvez, Miro, désigné par le No 6 de l'ilet No 24 sur un plan dressé par A. D'Hémécourt voyer, le 16 juillet 1853, déposé dans le bureau de P. C. Cavillier, ancien notaire, par un acte du 10 octobre 1853. Le dit lot se joint au lot No 5 et mesure vingt-sept (27) pieds de face sur la rue Galvez, vingt-huit (28) pieds 3 pouces et quatre (4) lignes sur la ligne du fond, qui court obliquement, par une profondeur de cent quarante trois (143) pieds quatre (4) pouces et sept (7) lignes sur la ligne de division entre le dit lot et le lot No 5 et cent vingt-trois (123) pieds neuf (9) pouces et sept (7) lignes sur la ligne de côté du No 3 la plus près de la rue du Canal. Ces lots de choix à bâtir font face à une avenue large et bien pavée, sont près de la rue du Canal, des lignes électriques et près des résidences de MM. Lisle, Bailes, Adler et autres.

3° L'établissement ancien de la laiterie Canteron avec une bâtisse en bois à deux étages et aussi un cottage élevé qui y touche ensemble avec un grand terrain sur lequel se trouve, pour être vendus subdivisés d'après le plan exposé sur la place de la vente et plus pleinement décrit dans l'inventaire comme suit, à savoir:

Ilet No 100, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second district de cette ville, borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Génois, contenant vingt (20) lots de terre, comme le tout est désigné sur un plan spécial dressé par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849, et sur lequel plan référence est faite pour plus ample description de la dite propriété.

4° Deux (2) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville, Télémaque et Conti, désignés comme lots Nos 101 et 481 sur le nouveau plan de ville et aussi sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 23 janvier 1872, une copie duquel annexé à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1879, et contenant vingt deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents (300) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt deux (22) lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, Conti et Bienville, le dit lot étant désigné par le No 11 dans l'ilet No 502 et mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Télémaque sur cent trente-huit (138) pieds de profondeur.

Cinq (5) certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortez et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 502, les dits lots Nos 6, 7 et 8 mesurent cent trois (103) pieds de face à la rue Conti par cent deux pieds (102) de profondeur formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 9 et 10 mesurent soixante quatre (64) pieds de face sur la rue Télémaque, par une profondeur de cent-trente-huit (138) pieds.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, borné par les rues Bienville, Douane, Télémaque et Génois, contenant vingt (20) lots de terre, comme le tout est désigné sur un plan spécial dressé par Louis H. Pilié, ingénieur, le 15 décembre 1849, et sur lequel plan référence est faite pour plus ample description de la dite propriété.

4° Deux (2) certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Bienville et Conti, désignés comme lots Nos 101 et 481 sur le nouveau plan de ville et aussi sur un plan fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, en date du 23 janvier 1872, une copie duquel annexé à un acte de vente passé pardevant William J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 26 mars 1879, et contenant vingt deux (22) lots de terre, mesurant, en mesure américaine, deux cent soixante dix-sept (277) pieds un (1) pouce et une (1) ligne de face sur chacune des rues Bienville et Conti et trois cents (300) pieds neuf (9) pouces et six (6) lignes de profondeur et de face sur chacune des rues Télémaque et Génois, référence étant aussi faite à un plan fait par J. G. De L'Isle, voyer, en date du 18 avril 1893. Les dits vingt deux (22) lots de terre étant numérotés du No 1 au No 22 inclusivement.

N. B.—Ces lots sont à proximité de la rue du Canal et des chars électriques et dans un voisinage s'améliorant rapidement depuis deux ans.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec ses droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Télémaque, Cortez, Conti et Bienville, le dit lot étant désigné par le No 11 dans l'ilet No 502 et mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Télémaque sur cent trente-huit (138) pieds de profondeur.

Cinq (5) certains lots de terre, ensemble avec les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortez et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 6, 7, 8, 9 et 10 dans l'ilet No 502, les dits lots Nos 6, 7 et 8 mesurent cent trois (103) pieds de face à la rue Conti par cent deux pieds (102) de profondeur formant l'encoignure des rues Télémaque et Conti et les lots Nos 9 et 10 mesurent soixante quatre (64) pieds de face sur la rue Télémaque, par une profondeur de cent-trente-huit (138) pieds.

Quatre certains lots de terre ensemble avec les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le second district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Télémaque et Cortez et l'Avenue Bienville, désignés par les Nos 19 à 22, inclusivement, dans l'ilet No 502.

Le dit lot No 19 mesurant trente-quatre (34) pieds de face à l'avenue Bienville sur cent deux (102) pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Bienville et Cortez. Les lots Nos 20 à 22 mesurant quatre-vingt-seize (96) pieds de face à la rue Cortez sur une profondeur de cent trente-huit (138) pieds.

7° Deux certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Conti, Télémaque et Cortez, désignés par les Nos 12 et 13 et formant l'encoignure des rues Bienville et Télémaque, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun trente-quatre (34) pieds huit (8) pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de cent deux (102) pieds quatre (4) pouces de face à la rue Télémaque.

8° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortez, Conti et Télémaque et composés des lots Nos 14 et 15 et la moitié du lot No 16 touchant au lot No 15 sur un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Dr Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson, notaire, le 22 décembre 1876, lesquels dits lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Les lots Nos 14 et 15 ont chacun trente quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles, et la moitié dudit lot No 16 a dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes parallèles.

9° Une certaine portion de terre, ensemble avec tous les droits, voies, privilèges là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bienville, Cortez, Conti et Télémaque, composée des lots Nos 17 et 18 et la moitié du lot No 16 qui est contigu au lot No 17 d'après un devis annexé à un acte de partage entre J. P. N. Baquié et Docteur Charles H. Bayon, passé pardevant Théo. Buisson, notaire, le 22me jour de décembre 1876, lesquels lots et demi lot mesurant, selon ledit devis, comme suit, à savoir: Le lot No 17 trente-quatre (34) pieds sept (7) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Bienville sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles; et la moitié du lot 16 mesurant dix-sept (17) pieds trois (3) pouces et six (6) lignes de face sur la rue Bienville, sur cent deux (102) pieds quatre (4) pouces et quatre (4) lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles.

N. B.—Les lots ci-dessus décrits comprennent presque l'ilet entier de terre avec toute la façade sur l'avenue Bienville et la rue Télémaque. Ils sont situés d'une façon convenable pour y construire des améliorations de première qualité, étant à proximité de l'avenue Canal.

10° Onze (11) certains lots de terre ensemble avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Solidelle, Joséphine, Félician et Montégut et désignés par les Nos 1 à 11 inclusivement, selon un plan dressé par M. De Yung, architect, daté le 13 février 1862 et déposé en l'étude de Félix Grima, ancien notaire, pour référence. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Solidelle et Félician et mesurant trente et un (31) pieds deux (2) pouces et cinq (5) lignes de face à la rue Félician sur cent quinze (115) pieds de profondeur; les lots Nos 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente et un (31) pieds de face à la rue Félician sur cent quinze (115) pieds de profondeur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans, devant être représenté par des billets des acquéreurs, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue et toutes autres clauses de sécurités; les acquéreurs assumeront toutes les taxes dues et exigibles en 1896 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et feront un dépôt de 20 pour cent comptant pour les frais de la vente.

Acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, aux frais des acquéreurs.

14 nov—14 15 22 29—6 13 déc à date

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une chance pour les MARCHANDS D'HUILE.

L'entrepôt de la Compagnie "Septoline & Safety Oil."

Ensemble avec les reservoirs et pompes à huile, chevaux, wagons, etc., à l'encan.

Dans l'affaire de W. E. Sewell vs ses créanciers, No 50,525 du Dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, No 336 rue Carondelet—Le LUNDI, 23 novembre 1896, à 11 heures A. M., à l'entrepôt de la Septoline and Safety Oil Company, situé rue Cloiz, entre les rues Claiborne et Derbigny, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, daté et signé le 10 novembre 1896, adressé à W. H. Fitzpatrick, encanteur, il sera offert en vente aux enchères publiques, comme suit—

Un entrepôt, vendu séparé de la terre sur lequel il se trouve, deux réservoirs en fer, en très bon état, ayant une capacité de 10,000 gallons chacun.

Une jolie pompe Gould, en connection avec les réservoirs.

Un cheval.

Un wagon couvert.

Deux wagons réservoirs.

Deux jumpers.

Conditions—Comptant sur les lieux.

12 nov—12 15 22 23

PAR LOUIS A. RICHARDS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nouveau No. 2,831 rue North Peters.

Succession de Gertrude Melcher.

No 50,855.—Cour Civile de District.

Mardi, 8 décembre 1896.

PAR LOUIS A. RICHARDS, & CO.—LOUIS A. RICHARDS, Encanteur—Bureau No 629 rue Commune, le MARDI, 8 décembre 1896, à midi, à la bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 2 novembre 1896 dans l'affaire de la succession de Gertrude Melcher—No 50,855, du Dossier de la susdite cour et pour le compte de la susdite succession; il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite; à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Peters, Chartres St Ferdinand et Montégut, étant l'ilet No 19, le dit lot mesure vingt-trois pieds, cinq pouces et quatre lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de quatre vingt seize pieds sur le côté vers la rue Montégut, quatre vingt seize pieds cinq pouces sur le côté opposé vers la rue St Ferdinand, ensemble avec l'usage d'une allée de trente sept pieds immédiatement dans le fond du dit lot.

Les améliorations sont d'agrées par le vieux No 134 Nord Peters et consistent d'une bâtisse à un étage, ayant cinq chambres, hangar, cuve, et occupée par une buvette et pension etc.

Conditions—Une moitié ou plus ou moins ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste s'il y en a un et deux ans de crédit avec billets portant intérêt à raison de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilèges de vendeur et toute les clauses usuelles de garantis.

Acte de vente passé pardevant Fred. Zengel, notaire. No 309 rue du Camp aux frais de l'acquéreur.

N. B.—La buvette, installations, liqueurs et autres articles mobiliers, seront vendus sur les lieux le 8 décembre, à 9:30 heures A. M.

8 nov—8 15 22 29—déc 6 7 8

LA SANTÉ EST NÉCESSAIRE

Pour réussir en quelque chose que se soit. Pour être en bonne santé à cette époque de l'année vous devez avoir des vêtements de saison et si vous êtes sages vous les achèterez dans l'endroit le meilleur marché. Maintenant et pour un temps très court vous pouvez faire cela à la perfection à la vente du Receiver, Eng. Camp et Commune.

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

DIRECTION F. CHARNY.

OUVERTURE,

Mardi, 24 Novembre 1896.

Première soirée de souscription.

Débuts de la Troupe d'Opéra.

LES HUGUENOTS.

Grand opéra en cinq actes.

Jeudi, 26 novembre—Le Trouvère.

22 nov—2f

ACADEMIE DE MUSIQUE.

Ce Soir—Matinées Mercredi, Jeudi (Jour d'actions de grâce) et Samedi.

HILARITE ET REJOUISSANCE

EMILY BANCKER,

LA FAVOITE POPULAIRE.

Première moitié de la semaine

A DIVORCE CURE.

Commençant jeudi (Thanksgiving) Matinée

OUR FLAT.

La semaine prochaine—Ie Gay New York.

22 nov—1 f.

THÉATRE ST-CHARLES.

Matinées jeudi et samedi à midi

Julia Marlowe Taber et Robert Taber.

Avec leur troupe.

Lundi soir et jeudi en matinée—Roméo et Juliette.

Mardi soir—As you like it.

Mercredi soir et samedi en matinée—Romelas. Nouvelle pièce, par Elwyn A. Barron, tirée roman de George Eliot.

Jeudi soir—Twelfth night.

Vendredi soir (double représentation)—Chantecler, un drame en un acte; et The Love Chase.

Samedi soir—Much ado about nothing.

Semaine prochaine—Madame Sans Gêne.

23 nov—1 f

Crescent City Jockey Club,

REUNION D'HIVER,

Commençant le 14 novembre 1896

PLUS DE 100 JOURS.

Cinq courses par jour, pluie ou beau temps.

C. S. BUSH, Directeur.
SHERIDAN CLARK, Secrétaire.
R. W. SIMMONS, Juge-Président.

Les courses commenceront à 2 P. M.

Prix d'admission au "Grand Stand"....50 sous.

8 nov au 1er av inc

VENTES A L'ENCAN.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CO.

JOLIE RESIDENCE-COTTAGE,

No. 525 Rue Lizardi,

PRES CHARTRES.

Succession de Mme Julia Treback.

No 50,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureaux Nos 822 rue Commune—MARDI, 22 décembre 1896, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 13 novembre 1896 et rendu dans la susdite succession—

Le cottage désirable en bois, pour résidence, No 525 rue Lizardi, retiré de la banquette et contenant galerie devant, quatre chambres hangar, citerne, etc. La propriété est décrite comme suit

Une certaine portion de terre située dans le Troisième district de cette ville, bornée par les rues Lizardi, Delaronde, Chartres et Egania, étant l'ilet No 50, laquelle portion de terre forme partie du lot de terre désigné par la lettre B, et mesurant 69 pieds 2 pouces de face à la rue Lizardi, sur une profondeur de 117 pieds 8 pouces et 2 lignes, bornée à l'ouest par une portion du lot désigné par la lettre A dans le dit ilet.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout, comptant; la balance, s'il y en a, à un an de crédit en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les autres clauses de sécurité.

Acte de vente pardevant Zengel & Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

21 nov—21 22 29—déc 6 13 20 à date

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'affaire de la Southern Liquor and Tobacco Co., Ltd.

COMPTES OUVERTS ET RÉCLAMATIONS

No 45,668—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—A la Bourse des Encanteurs Nos 629 et 631 rue Commune, MARDI, 1er décembre 1896, à 10 heures A. M., en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, daté et signé le 30 octobre 1896, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu aux enchères publiques, d'après un inventaire enregistré.

Conditions—Comp'ant.

10 nov—19 22 29—à date.

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

No 2014 RUE PHILIP,

Entre Sud Remparts et St Patrick.

Dans l'affaire de la Succession de John Allen (ou Allen Lovins.)

No 50,330—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR HECKER & SMITH.—J. Paul Hecker, encanteur—Bureau No 334 rue Carondelet—Le MARDI, 24 novembre 1896, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu et conformément à deux ordres séparés, en vendre et aliéner le 6 oct 1896 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, (siégeant pour l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, maintenant absent en vacance) et l'autre (amendant les conditions de la vente) rendu et signé le 22 octobre 1896 par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu aux enchères publiques la propriété suivante, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, St-Patrick, St-Denis et Première, désigné comme lot No 4 sur un plan tiré par A. Knell, en date du 30 décembre 1852, et déposé dans le bureau de John F. Coffey, ancien notaire dans cette ville, comme plan No G sur le livre No 1 et le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Philip sur 86 pieds 3 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, avec l'usage d'une allée dans le fond, commune à celui-ci et autres lots:

Les améliorations consistent d'un cottage seul, avec trois chambres, chemin de voitures sur le côté et une écurie dans le fond et très désirable pour ceux ayant chevaux et voitures.

Conditions—Une moitié ou plus, ou le tout comptant au gré de l'acquéreur, le reste s'il y en a un et deux ans de crédit avec billets portant 8 pour cent d'intérêt, garanti par privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1896 en plus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 20 0/0 comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 oct—24 25—nov 1 8 15 22 à date

JAUNE ET NOIRE.

Bonnes couleurs—elles sont les nôtres. Voyez nos affiches à l'encoignure des rues Commune et Camp. Ceci est une vente de receveur d'habits de tous genres et de toutes qualités. Si vous voulez sauver de l'argent, venez acheter avec nous. Si vous avez de l'argent à brûler alors allez autre part. Nous fermons ce stock sous des instructions impératives, à 50 sous à la piastre. Nous vous le prouverons si vous nous en donnez l'occasion.

ROBT. MAXWELL, Président. THOS. L. MACON, Vice-Président. GEO. H. FROST, Secrétaire.

Mechanics' & Traders Insurance Co.,

No 147 RUE CARONDELET - - - Nouvelle-Orléans, Lne,

NOUS SOLLICITONS LES ASSURANCES CONTRE

LE FEU, LES RIVIÈRES ET LA MARINE.

LES PERTES SONT AJUSTÉES ET PAYÉES PROMPTEMENT.

—COMITÉ DE FINANCES—

I. L. Lyons, Chairman; T. L Macon, C M. Soria.

22nov—6m—Dim

SIMON,

Le Photographe sans pareil,

929 RUE DU CANAL, - - - - PRES DU GRAND OPERA

FERA POUR UN TEMPS LIMITÉ,

Une Douzaine de Photographies (Cabinet seize) et un grand portrait 14x17 pouces, fini au crayon, pour la f ible somme de - - - - - $3.25

LE MEME FAIT SUR NATURE.

Toutes les améliorations de l'art—Platinums, Bas-Reliefs, Mair-Levée, Crayons, Pastels et Aquarelles.

PORTRAITS D'ENFANTS, UNE SPÉCIALITE.

17nov—2f—17 22

COMPAGNIE D'ASSURANCE

LIVERPOOL & LONDON & GLOBE.

Plus de $70,000,000 de pertes payées aux Etats-Unis.

Pertes payées pour l'incendie de Chicago.....$3,289 091

Pertes payées pour l'incendie de Boston.....$1,427,399

Les pertes et toutes les affaires de la compagnie sont réglées par les officiers et les directeurs à la Nouvelle Orléans, sans avoir recours à aucun autre bureau, ainsi que le font les compagnies locales.

—DIRECTEURS A LA NOUVELLE ORLÉANS—

GUSTAF R WESTFELDT, L C FALLON, LUCAS E MOORE, C M. SORIA.

HENRY OGDEN, Secrétaire Résident. CLARENCE F. LOW, Assistant Secrétaire.

12nov—1an J. G. PEPPER, Député Sous Secrétaire.

L. MONROE,

Feu, Marine Cyclone. Agent Général d'Assurances. No 218 Rue Carondelet

Représente { Commercial Union Assurance Co., Limited, Londres. The Greenwich Insurance Co., New York. London Assurance Corporation.

1er sept 96 1 an

LE PLUS GRAND D'AMÉRIQUE,

Le Piano Emerson.

Meilleure Qualité, le Son le plus doux, le plus Durable. Prix modérés. Conditions faciles.

JUNIUS HART, SEUL AGENT, 1001 RUE DU CANAL.

1er sept 1 an—dim mar jeu sam

THERMOMÈTRES MÉDICAUX

EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH

Adoptés par MM. les Dr POTAIN, PASTEUR, PEAN, PETER ET TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES

Tous non hermétiques portent ma signature: Léon Bloch

A PARIS : 5, PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Dépôt à la NOUVELLE-ORLÉANS : J.-L. LYONS & Cie, 42 et 44, Camp.

N'ACHETEZ PAS DE CHARBON DE QUALITE INFERIEURE....

—LORSQUE—

WHANN, JUTTE & TYLER,

205 RUE CARONDELET-HENNEN BUILDING

Vous vendra la Meilleure Qualité de

CHARBON DE PITTSBURG!

Pour usage de Famille à

Quarante Sous le Baril.

25 oct—1m dim, jeu

PHŒNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES DE HARTFORD, CONN.

Actif, valeur réelle.....$3,820,322

WM. M. RAILEY & CO., Ltd.

Wm M. alley, Président. Geo S. Kanaler, Vice-Président. Allen Mehlo, Secrétaire et Trésorier

Pertes réglées à la Nouvelle-Orléans, ainsi que le font les Compagnies locales.

307 RUE CARONDELET—TELEPHONE 229.

29mai96—1an

Département du Trésor — Bureau de Contrôleur de la Monnaie, Washington D. C., 10 septembre 1896—Avis est par le présent donné à toutes personnes qui pourraient avoir des réclamations contre la "Banque Nationale d'Amérique" de la Nouvelle-Orléans, Lne., que ces dites réclamations doivent être présentées à Frank L. Richardson, receveur, avec des preuves légales, avant trois mois qui suivront cette date, ou elles pourraient être rejetées

JAMES H. ECKELS,
Contrôleur de la Monnaie.

24 sept—3 m.

LA BOTTE ROUGE!

—A l'enseigne de la—

"BOTTE ROUGE",

Angle des rues Ursulines & Dauphine

BOTTES, SOULIERS,

ET BOTTINES, A BON MARCHE

GEORGE WAGNER.

15oct—2½m Dim Mar Ven

Hotel de l'Hermitage

HOTEL FASHIONABLE.

Installé dans la Belle Ferme de Milneburg, Près de Covington, Lne.

L'hôtel est bâti sur des terrains élevés, couverts de pins, de chênes et de magnolias, avec des sites pittoresques sur les bords du Bogue Falaya. L'endroit est l'un des plus sains et des plus beaux de la contrée. Puits artésien, etc.

Chambres meublées des plus confortables et à neuf.

Cuisine française.

Une voiture de l'hôtel prend les voyageurs et les ramène à la station de Covington.

Dirigé par L. P. Bomby.

Pour renseignements écrire "Covington P. O.

La" 1er avril—

JULES ANDRIEU,

—Successeur de—

CHEREAU & ANDRIEU,

AGENT D'AFFAIRES,

912 rue Gravier,

Nouvelle-Orléans, Lne.

P. O. Box 118. 29 fev—1an

LE GOUDRON GUYOT

Goudron Guyot ET Capsules Guyot

Capsules & Liqueur

Est celui qui a servi aux expériences faites dans sept grands hôpitaux de Paris contre les RHUMES, les BRONCHITES, l'ASTHME, les CATARRHES des BRONCHES et de la VESSIE, les AFFECTIONS de la PEAU, ECZÉMA, DARTRES, etc. Par sa composition, le **Goudron Guyot** participe des propriétés de l'Eau de Vichy, tout en étant plus tonique. C'est pourquoi il possède une grande efficacité contre les maladies de l'estomac.

Comme on le sait, c'est du Goudron médicinal que l'on retire les principes antiseptiques les plus efficaces, c'est pourquoi, durant les fortes chaleurs et quand règne une épidémie, le **Goudron Guyot** est une boisson hygiénique et préservatrice qui rafraichit et purifie le sang. Les **Capsules Guyot** ne sont autre chose que le **Goudron Guyot** pur, à l'état solide.

« Cette préparation sera bientôt, je l'espère, universellement adoptée. » Professeur BAHN, Médecin de l'hôpital Saint-Louis, Paris.

Refuser, comme falsification, tout flacon de **Goudron Guyot** — *Liqueur ou Capsule — qui ne porte pas l'adresse,* 19, rue Jacob, Paris.

VENTES A L'ENCAN

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DE CHOIX,

A DEUX ÉTAGES

—POUR—

Boulangerie et Résidence,

No 2050 RUE POYDRAS,

Entre Prieur et Johnson

Succession de Thomas Piper.

No 51,214—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 822 rue Commune—MARDI 22 décembre 1896, à midi, à la Bourse d'Encan, Nos 629 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de la Honorable Fred. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 12 novembre 1896, et rendu dans la susdite succession—

Le désirable magasin et résidence en bois à deux étages No 2050 rue Poydras, ayant véranda sur la façade, salon et cinq chambres, comprenant boulangerie et magasin, porte cochère, rez-de-chaussée, six chambres au dessus, hangars, deux citernes, écurie, etc., avec grand terrain de côté pouvant servir à des améliorations. La propriété est décrite comme suit

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 17 et 18, de l'ilet No 33, d'après un plan par L. Briger, voyer, daté le 20 avril 1869, et déposé en l'étude de D. L. McKay, ancien notaire, lesquels dits lots mesurent comme suit à savoir: Lot No 17 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 29 pieds 1 pi de 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 16, et 98 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 18; et le lot No 18 mesure 30 pieds 3 pouces de face à la rue Poydras, 30 pieds de largeur dans le fond, 98 pieds de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 17 et 99 pi ds 8 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne opposée.

Faisant face à une avenue spacieuse et bien pavée, et dans un voisinage bien habité, avec beaucoup d'espace pour des améliorations additionnelles.

Termes: Un tier ou plus comptant, la balance en un et deux ans de crédit par des billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent pour les frais de la vente. Acte de vente pardevant Zengel et Loomis, notaires, aux frais de l'acquéreur.

15 nov—15 22 29—déc 13 20 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Installations et ustensiles de Boulangerie,

Cheval, mulet, wagon à ressorts, coffre-fort, vitrines, comptoir et divers.

SUCCESSION DE THOMAS PIPER.

No 51,214—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—JEUDI, 26 novembre 1896, à 10,30 heures A. M., sur les lieux, No 2050 rue Poydras entre Prieur et Johnson, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 12 novembre 1896, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Tout et par ensemble les effets mobiliers. D'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

15 nov 15 16 17 22 à date

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LA CHARMANTE

RESIDENCE COTTAGE,

Nouveau No 118 rue Prieur.

Succession de Mlle Mary Barragrey.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D—No 49,635.

PAR E. CURTIS, Encanteur—Bureau Nos 54 et 56 rue Baronne—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon N. H. Rightor, juge, daté et signé le 28 mai 1896, et d'un ordre supplémentaire daté du 11 novembre 1896, émanant de la même cour, et signé du même juge, et à moi adressée, je procéderai à la vente le

MERCREDI, 16 DEC., A MIDI,

—A LA—

BOURSE D'ENCAN DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Anciens